

*Article 31 du Règlement***LES PARCS NATIONAUX ET LES SITES HISTORIQUES**

[Traduction]

**M. Andy Mitchell (Parry Sound—Muskoka, Lib.):** Monsieur le Président, je voudrais remercier aujourd'hui tous les employés laborieux de nos parcs nationaux et de nos sites historiques, ainsi que souligner leur travail.

En tant que Canadiens, nous pouvons être très fiers de la qualité des installations du Service canadien des parcs et de l'excellent service offert par les employés dévoués, hommes et femmes, dévoués qui prennent tant soin de nos parcs et sites historiques, qui constituent, sans aucun doute, certaines des plus grandes ressources naturelles du pays. Cela représente une partie importante de notre identité canadienne, dans tout le pays.

Dans la région de Parry Sound—Muskoka, le Service canadien des parcs est responsable du parc national des Îles-de-la-Baie-Georgienne, dans l'ouest de ma circonscription, ainsi que de la Maison commémorative de Bethune, à Gravenhurst. Ces deux endroits ont une excellente réputation et attirent des visiteurs du monde entier, contribuant ainsi de façon importante à l'économie touristique locale.

Je félicite le personnel du Service canadien des parcs d'accomplir un excellent travail en notre nom et de conserver nos ressources de façon remarquable. Plus particulièrement, je veux souligner le dévouement de Mike Walton, ainsi que de Mary Ellen Corcelli et de ses employés, qui sont responsables de la Maison commémorative de Bethune et du parc national des Îles-de-la-Baie-Georgienne.

\* \* \*

[Français]

**LA JOURNÉE MONDIALE DES ENSEIGNANTS**

**M. Mauril Bélanger (Ottawa—Vanier, Lib.):** Monsieur le Président, le 5 octobre 1966, une conférence intergouvernementale spéciale adoptait la recommandation de l'UNESCO concernant la condition du personnel enseignant. Trente années se sont écoulées depuis l'adoption du document historique dont nous marquons aujourd'hui l'anniversaire par le lancement, pour la première fois, de la Journée mondiale des enseignants.

Le hasard fait bien les choses, puisque les cérémonies d'ouverture officielle du campus permanent de la Cité collégiale à Ottawa auront lieu le jour même où nous soulignons l'importante contribution des enseignants et des enseignantes. En Ontario, ces derniers, tout comme leurs élèves, peuvent se réjouir du fait que la Cité collégiale soit le premier collège d'arts appliqués et de technologie de langue française de la province.

Je profite donc de cette occasion pour remercier et féliciter tous ceux et celles qui oeuvrent dans le domaine de l'enseignement pour leurs efforts soutenus en vue de l'épanouissement de la jeunesse canadienne.

Bonne fête à tous les enseignants et enseignantes et longue vie à la Cité collégiale.

**LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES**

**M. Francis G. LeBlanc (Cap-Breton Highlands—Canso, Lib.):** Monsieur le Président, plus tôt cette année, j'ai visité le siège social de la Société canadienne des postes, qui est situé ici, à Ottawa.

J'y ai vu une organisation vraiment moderne de distribution du courrier, qui se compare à n'importe quelle organisation n'importe où dans le monde. Son système de gestion pour repérer et suivre le courrier est, dit-on, des plus perfectionnés et la Société vend sa technologie partout dans le monde.

Garantir à tous les canadiens une livraison du courrier rapide et économique, c'est tout un défi. Le faire au beau milieu d'une révolution dans le monde des communications tout en réalisant un profit, voilà le défi que relève la Société canadienne des postes.

Pendant un certain temps, la fermeture de bureaux de poste dans les régions rurales a été considérée comme un moyen pour la Société de relever ce défi, mais le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux a mis un terme à l'utilisation de cette solution en imposant un moratoire sur les fermetures. La décision s'est avérée judicieuse. La Société a réorienté son énergie et elle s'est rendu compte que ses quelque 19 000 points de service ne représentent pas un passif, mais d'importants éléments d'actif. Le temps est maintenant venu d'élargir la gamme des services que la Société canadienne des postes fournit, en particulier aux Canadiens des régions rurales.

Comme d'autres pays l'ont découvert, les possibilités sont infinies et elles sont infiniment excitantes.

\* \* \*

[Français]

**LA DETTE NATIONALE**

**M. Maurice Godin (Châteauguay, BQ):** Monsieur le Président, chaque jour, en raison de l'énorme dette du Canada héritée du fédéralisme, nous constatons à quel point les taux d'intérêt et la politique monétaire sont déterminés par la Banque centrale de nos voisins du Sud et par les marchés financiers internationaux.

Même le ministre des Finances du Canada, le 16 mai 1994, avouait cette dépendance face aux marchés financiers, et je cite: «La dette du Canada, particulièrement celle contractée envers les étrangers, nuit à la souveraineté de ce pays. Notre souveraineté en souffre lorsque nous sommes obligés de maintenir nos taux d'intérêt élevés—même si l'inflation est une des plus basses au monde—afin d'attirer des investisseurs de l'étranger.»

Étant donné cette dépendance du Canada, il est évident que si le ministre des Finances oublie ses responsabilités de gestionnaire de la dette en refusant de négocier avec le Québec un nouveau partenariat économique, les marchés financiers nationaux et étrangers vont le remettre à sa place.